



DEL 2024.04.10/58

DELIBÉRATIONS N°58

CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2024

Le **mercredi 10 avril 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Thème :

**DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC**

Objet :

**Briançon Biomasse
Energie - évolution
du périmètre de
développement
prioritaire**

Convocation :

Date: 04/04/2024

Affichage: 04/04/2024

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 22

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 30

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, André MARTIN, Émilie GENOUX DESMOULINS, Claire BARNÉOUD, Christian JULLIEN, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Christian FERRUS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Émilie GENOUX DESMOULINS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Lou AFRICAIN donnant pouvoir à Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Aurore MARCHAND donnant pouvoir à Francine DAERDEN
Gabriel LÉON donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, Renaud PONS, Maud GADÉ, Lou AFRICAIN, Aurore MARCHAND, Gabriel LÉON

Absents :

Catherine VALDENNAIRE, Sandrine CORDIER, Max DUEZ

Secrétaire de séance :

Émilie GENOUX DESMOULINS

-
- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 ;
- VU** la loi du 8 novembre 2019 dite « Energie Climat » instaurant un classement automatique des réseaux de chaleur ;
- VU** la loi du 22 août 2021 dite « Climat et Résilience » prévoyant l'application d'un périmètre de développement prioritaire ;
- VU** le décret n°2022-666 du 26/04/2022 relatif au classement des réseaux de chaleur et de froid ;
- VU** l'arrêté ministériel du 22 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2022 relatif au classement des réseaux de chaleur et de froid ;
- VU** la délibération n° DEL 2013.11.06/197 du 6 novembre 2013 désignant le délégataire pour la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau de chaleur ;
- VU** la délibération n° DEL 2020.10.01/119 du 1 octobre 2020 approuvant le lancement d'un schéma directeur du réseau de chaleur ;
- CONSIDERANT** le réseau de chaleur mis en service le 01/04/2020 dont la conception, la construction et l'exploitation ont été confiées par la Ville au GIE Briançon Biomasse Energie (BBE) pour une durée de 24 ans, via un contrat de délégation de service public ;
- CONSIDERANT** l'obligation de raccordement au réseau de chaleur pour tous les bâtiments construits ou réhabilités dans la ZAC des Quartiers du 15/9, depuis sa création ;
- CONSIDERANT** la volonté de la municipalité de laisser le choix aux porteurs de projet (promoteurs et copropriétés) en construction et rénovation, en dehors du périmètre de la ZAC des Quartiers du 15/9 ;
- CONSIDERANT** les alternatives au réseau de chaleur en matière de source d'énergie de chauffage ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Environnement, Transports, Déplacements et Travaux » réunie le 08/04/2024 ;

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_58-DE

Reçu le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De modifier le périmètre de développement prioritaire du réseau de chaleur en le limitant au périmètre de la ZAC des Quartiers du 15/9 selon le plan ci-joint ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DEL 2024.04.10/58

PUBLIÉE LE : **15 AVR. 2024**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

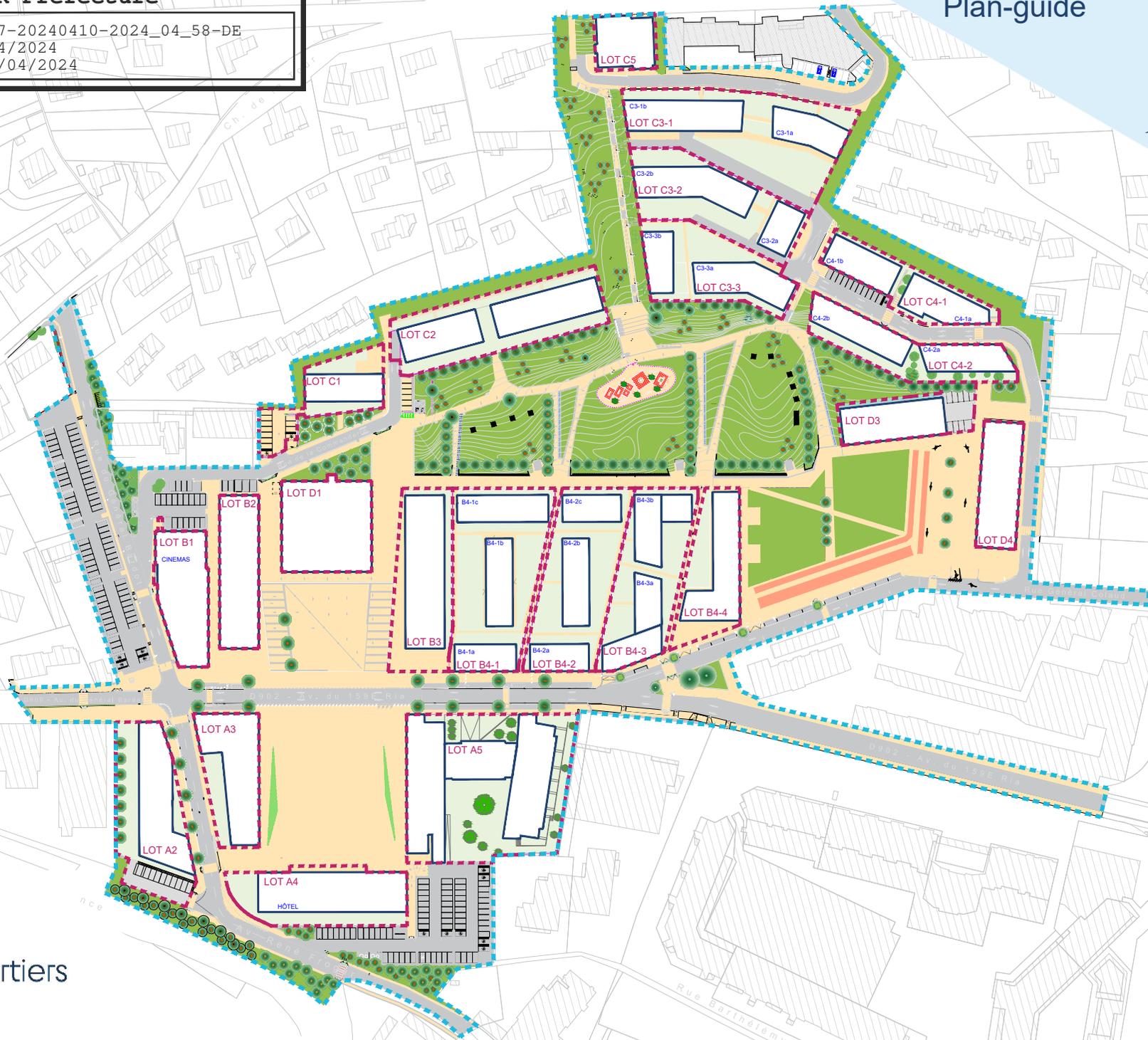


AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_58-DE
Reçu le 15/04/2024
Publié le 15/04/2024

ZAC Les Quartiers du 15/9 Plan-guide

-  Limites de la ZAC
-  Limites des lots
-  Limites des bâtiments



D 202 - Av. du
D 902 - Av. du 15/9
Rue Barthelemy Chaix
Av. Maurice Petsche